

PRÉFET DE LA RÉGION BASSE-NORMANDIE

CABINET

Bureau de la Communication
Interministérielle de Préfecture

CAEN, le 20 août 2013

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
« Allocation pour la diversité dans la fonction publique »

En application de l'arrêté du 5 juillet 2007 modifié, relatif au régime des allocations pour la diversité dans la fonction publique, l'opération « parrainage dans la fonction publique » est renouvelée cette année. A ce titre, **14 allocations** pour la diversité dans la fonction publique, **d'un montant de 2.000 € chacune**, pourront être attribuées en région Basse-Normandie :

- aux étudiants préparant un ou plusieurs concours de la fonction publique, notamment ceux inscrits dans les instituts de préparation à l'administration générale (I.P.A.G) ou ceux qui s'engagent à suivre une préparation mise en place à cet effet par des écoles du service public ou des employeurs publics,
- aux personnes sans emploi et titulaires d'un diplôme leur permettant de présenter un concours de la fonction publique de catégorie A ou B et préparant un ou plusieurs concours de la fonction publique.

Ces allocations seront attribuées par le Préfet de région en fonction des ressources dont disposent les candidats ou leur famille et des résultats de leurs études antérieures.

Le dossier peut :

- être retiré auprès de la Préfecture de Région – Secrétariat Général pour les Affaires Régionales (SGAR), Plate-forme Régionale d'appui interministériel à la Gestion des Ressources Humaines (PFRH), 2^{ème} étage, porte 211 H,
- être téléchargé sur le site Web du Rectorat de l'Académie de Caen ou de la Préfecture de Région, rubrique Actualités : <http://www.ac-caen.fr> ou <http://www.calvados.gouv.fr/>

Ce dossier doit être déposé ou adressé par courrier, cachet de la Poste faisant foi, à :

Préfecture de Région Basse-Normandie,
SGAR – Plate-forme d'appui interministériel à la GRH
Rue Daniel Huet
14038 CAEN CEDEX.

Tout renseignement peut être obtenu au 02.31.30.63.37 ou par courriel à l'adresse suivante :
allocations-diversite@basse-normandie.pref.gouv.fr.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature à la Préfecture de Région Basse-Normandie est fixée au mardi 24 septembre 2013.

Tout dossier incomplet sera refusé.

Bureau de la Communication Interministérielle de Préfecture :
Rue Saint-Laurent – 14038 CAEN CEDEX
Tél. : 02.31.30.66.12 – Fax : 02.31.30.67.22
Site Internet : www.calvados.gouv.fr